

LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'OPPORTUNITÉ DE LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE DES TRANSPORTS AÉRIENS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une brève question à l'intention du ministre des Transports. Étant donné les problèmes continuels d'Air Canada, notamment la démission de son vice-président chargé de la commercialisation, et les doutes formulés à propos de son vice-président de la direction du personnel, de même que bien d'autres problèmes bien connus qui continuent de harceler Air Canada, le ministre a-t-il songé, dans le cadre de la réorganisation des politiques de transport, qu'il nous promet depuis longtemps, à créer un ministère distinct de l'aviation qui s'attacherait plus directement aux besoins et aux priorités de l'aviation civile canadienne?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, jusqu'à maintenant la seule possibilité que nous avons envisagée a été la création d'une société distincte, qui ne serait pas une filiale du CN, comme l'est Air Canada mais nous n'avons jamais envisagé l'autre formule proposée.

M. MacKay: Monsieur l'Orateur, en raison de l'expansion rapide du transport aérien civil et la complexité croissante de l'ensemble des transports, le ministre voudrait-il s'engager à mener une enquête approfondie sur les avantages et les inconvénients que représente manifestement l'organisation d'un ministère distinct du transport aérien, comme en ont la Grande-Bretagne et certains autres pays?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, c'est là une des questions actuellement à l'étude.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE

ON SUGGÈRE D'ACCORDER DE L'ASSISTANCE AU QUÉBEC POUR QU'IL TRANSFORME D'AVANTAGE LUI-MÊME SON AMIANTE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Touchant le conflit de Thetford Mines, et dans une veine beaucoup plus sérieuse, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il est prêt à accorder l'aide technique ou financière de son gouvernement à toute initiative du Québec voulant favoriser la transformation de l'amiante sur son propre territoire, et ainsi développer ce secteur secondaire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je suis content, monsieur le président, qu'au moins un député de l'autre côté prenne la chose au sérieux. La réponse d'une façon générale est oui, monsieur le président, puisqu'il existe déjà une collaboration très intense entre le ministère de l'Environnement et les gouvernements de toutes les provinces, pour ce qui est des questions d'environnement et de celle de la production des matières premières. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a déjà annoncé la politique du gouvernement, qui est de favoriser le processus par lequel on transformerait des matières premières canadiennes avant l'exportation.

Questions orales

[Traduction]

L'INFORMATION

DEMANDE DE PUBLICATION DU RAPPORT RELATIF À LA RÉVÉLATION DE CERTAINS RENSEIGNEMENTS

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, étant donné les très importantes discussions dont fait actuellement l'objet la question de liberté de l'information, j'aimerais demander au président du Conseil privé si le gouvernement est disposé à publier le rapport préparé par le Conseil privé, où l'on proposerait que plus de renseignements soient rendus publics, rapport qui est actuellement gardé secret?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que nous gardions quoi que ce soit secret. Le gouvernement a accepté ce principe et compte effectivement, comme je l'ai dit lorsque j'ai comparu devant le comité permanent, révéler tous les renseignements qui peuvent l'être sans que cela ne menace la sécurité ou la prospérité du pays.

M. Stanfield: Publiez donc tout.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, je crois que, dans son énervement, le député a oublié de répondre à la partie la plus importante de ma question, à savoir si le gouvernement est disposé à publier ce rapport très intéressant?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je doute de l'existence même d'un tel rapport. Peut-être le député en sait-il plus long que moi sur ces rapports secrets. Tout ce que je puis dire, c'est que mon prédécesseur a conseillé à ses collègues, conseil que j'appuie et qui est exprimé dans les directives, de communiquer à la Chambre des communes tous les renseignements sauf dans certains domaines précis.

* * *

● (1430)

LE NORD CANADIEN

L'ENQUÊTE SUR L'ÉCRASEMENT D'UN AVION DE LA PANARCTIC—LE REFUS DE COMPARUTION DE CERTAINS TÉMOINS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il s'agit d'une enquête sur l'écrasement d'un avion de la PanArctic, survenu en octobre 1974 à Rae Point dans les Territoires du Nord-Ouest et qui a entraîné la mort de 32 personnes. L'enquête est retardée à cause du refus de quelques témoins de comparaître. Le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi les employés de la PanArctic Oil Limited refusent de comparaître? Le ministre a-t-il l'intention d'intervenir pour assurer la comparution des témoins afin que le jury puisse se prononcer de façon satisfaisante et équitable?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, la PanArctic n'a jamais ordonné à ses employés de ne pas assister à l'enquête. J'ai fait part au président de mon désir que les témoins comparaissent, mais c'est eux qui ont pris la décision, pas moi.